

Questions orales

J'ai signalé que nous devons nous pencher sérieusement sur ces questions et renseigner le public afin qu'il puisse prendre une décision en toute connaissance de cause au cours des quelques prochaines années quant à notre avenir économique. Ce que je préconise, c'est une étude complète, une comparaison des coûts et des bénéfices et une décision prise en toute connaissance de cause par le peuple canadien au sujet de l'orientation que nous devrions adopter.

[Français]

ON DEMANDE SI UN COMITÉ ÉTUDIERA LES AVANTAGES DU PROJET

M. Bernard Loiselle (Verchères): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Si le ministre est si intéressé, peut-il dire s'il a formé un comité pour refaire l'analyse des avantages et des désavantages, et si un tel comité a été formé, quand cette Chambre pourrait-elle être saisie des recommandations?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas que le gouvernement s'engage à l'aveuglette dans une voie qui mène personne ne sait où, comme l'avait fait le gouvernement antérieur. Je voudrais que nous décidions de notre orientation en toute connaissance de cause. Aucun comité n'a été nommé jusqu'ici, mais j'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère de faire un examen préliminaire de ces questions et de rassembler des données à ce sujet.

Je conviens avec le comité sénatorial qui a étudié la question et le Conseil économique du Canada que nous devons examiner sérieusement ces questions avant de décider quelle est l'orientation la plus raisonnable à donner à notre politique.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LA POSSIBILITÉ D'OBTENIR DES DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUITS MANUFACTURÉS CANADIENS CONTRE L'ACCROISSEMENT DES EXPORTATIONS DE GAZ VERS LES ÉTATS-UNIS

M. David Berger (Laurier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a cinq semaines, en réponse à des questions posées ici à la Chambre, le premier ministre a déclaré que les répercussions sur les exportations canadiennes de matériel de transport urbain, de la loi tendant à encourager les Américains à acheter les produits fabriqués chez eux, préoccupaient vivement le gouvernement et que la question figurait à l'ordre du jour des questions à discuter avec le président Carter.

Le ministre d'État chargé du Commerce international a déclaré à la Chambre le lendemain qu'il s'était entretenu de cette question le matin même avec l'ambassadeur des États-Unis. Jeudi matin, la *Gazette* rapportait qu'à cause de la loi américaine, Bombardier devra peut-être transférer aux États-Unis sa division de fabrication des véhicules de transport urbain laquelle emploie actuellement 800 personnes. Jeudi

[M. Crosbie.]

soir, le gouvernement a annoncé une hausse de nos exportations de gaz vers les États-Unis.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il poser sa question?

M. Berger: Oui, monsieur l'Orateur, je le répète: jeudi soir, le gouvernement a annoncé une augmentation de nos exportations de gaz vers les États-Unis.

Des voix: A l'ordre.

M. Berger: Le gouvernement a-t-il envisagé de lier ces deux questions, c'est-à-dire de n'accepter d'exporter du gaz aux États-Unis que si ces derniers offrent des débouchés à nos produits manufacturés?

L'hon. Michael Wilson (ministre d'État chargé du Commerce international): Monsieur l'Orateur, le député a raison de dire que l'implantation éventuelle de Bombardier aux États-Unis inquiète beaucoup le gouvernement. J'ai parlé de cette question jeudi dernier à Washington, mais je dois dire que nous n'avons pas cherché à établir cette réciprocité.

M. Berger: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État chargé du Commerce international. Après les entretiens qu'il a eus aux États-Unis, pourrait-il nous dire quelles sont nos chances pour que la loi soit modifiée?

M. Wilson: Monsieur l'Orateur, il y a, je pense, d'excellentes chances, pour que l'on règle cette affaire à l'avantage du secteur de la fabrication de matériel de transports urbains. Notre ambassade à Washington s'est entretenu avec les nouveaux responsables du ministère américain des transports. Il m'a fait savoir, la semaine dernière, qu'il y avait de bonnes chances pour qu'un accord satisfaisant soit conclu. Pour l'instant, je n'ai pas d'autres renseignements mais dès que j'en aurai, je les communiquerai à la Chambre.

* * *

LES FINANCES

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT ET LA RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES ENTREPRISES CULTURELLES

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances qui est un homme courtois, raffiné et cultivé.

M. Knowles: Il n'est pas ici.

Une voix: A-t-on changé de ministre?

M. Rose: D'après les journaux, certaines entreprises canadiennes à caractère culturel qui emploient beaucoup de main-d'œuvre, et notamment le Festival de Stratford, les petites troupes de théâtre ainsi que les maisons d'édition sont dans une situation précaire à cause de la réduction des dépenses publiques, ou des taux d'intérêt élevés, ou à cause des deux. Le ministre se rend-il compte des effets désastreux de cette politique pour les maisons d'édition canadiennes et leurs employés—10 p. 100 des effectifs ont déjà été limogés—et peut-il dire quelles mesures d'urgence le gouvernement compte prendre afin d'assurer une certaine stabilité d'emploi dans ce secteur et de garantir ainsi sa survie?